

Chapitre 1 : La révolution française et l'Empire

Une nouvelle conception de la nation

Introduction

Au XVIII^e siècle, la France traverse une période de profondes mutations économiques, sociales et culturelles. Le royaume, marqué par les inégalités et une monarchie absolue fragilisée, devient le foyer d'une révolution qui bouleverse l'ordre ancien et dont l'influence se diffuse rapidement dans toute l'Europe. Cet évènement majeur annonce l'entrée dans une nouvelle ère et conduit à la naissance d'une France transformée.

I – Les causes de la Révolution et la naissance d'une France nouvelle

1. Les causes de la Révolution

Sur le plan politique, la France est alors une monarchie absolue. Le roi concentre tous les pouvoirs et gouverne au nom du droit divin, sans accepter la moindre opposition. Cette absence de contre-pouvoirs nourrit un mécontentement croissant.

Sur le plan social, la société reste structurée en trois ordres très inégaux : la noblesse, le clergé et le Tiers État. Les deux premiers bénéficient de nombreux priviléges, notamment l'exemption d'impôts, tandis que le Tiers État, qui représente environ 97 % de la population, supporte seul la charge fiscale. Ce déséquilibre alimente un profond sentiment d'injustice.

Enfin, sur le plan culturel, les philosophes des Lumières (Rousseau, Montesquieu, Voltaire) diffusent de nouvelles idées qui remettent en cause l'autorité du roi et de l'Église. Ils défendent des principes tels que la liberté, l'égalité et la souveraineté nationale, ce qui inspire fortement les esprits à la veille de la Révolution.

La crise économique et alimentaire des années 1780 joue le rôle de déclencheur. Confronté à une situation dramatique, le roi convoque les États généraux le 5 mai 1789. Mais très vite, les débats s'enveniment : le Tiers État réclame une réforme fiscale et l'égalité devant l'impôt, alors que noblesse et clergé refusent de renoncer à leurs priviléges. Le 17 juin, les représentants du Tiers État se proclament Assemblée

nationale, affirmant détenir la souveraineté. Le 20 juin, ils prêtent le serment du Jeu de Paume et s'engagent à rédiger une constitution. La contestation gagne bientôt la rue : le 14 juillet 1789, la prise de la Bastille symbolise la chute de l'absolutisme et marque le début de la Révolution.

2. La naissance d'une France nouvelle

Les bouleversements qui suivent transforment profondément la société française. Le 4 août 1789, l'Assemblée nationale vote l'abolition des priviléges, mettant fin à la société d'ordres. Quelques semaines plus tard, le 26 août, elle adopte la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, texte fondateur inspiré des Lumières qui proclame l'égalité devant la loi, la liberté individuelle et la souveraineté nationale.

En 1790, la Constitution civile du clergé redéfinit les rapports entre l'État et l'Église : les biens du clergé sont confisqués et les prêtres doivent prêter serment à la nation.

L'année suivante, la Constitution de 1791 instaure une monarchie constitutionnelle : le roi doit partager le pouvoir avec une Assemblée élue. Ainsi, les Français cessent d'être de simples sujets et deviennent des citoyens, acteurs de la vie politique.

II – Une Révolution inachevée et violente

1. La République et la Terreur

La Révolution ne met toutefois pas fin aux tensions. En 1792, la guerre contre l'Autriche attise les soupçons de trahison à l'égard du roi. La monarchie est renversée et la République est proclamée le 21 septembre 1792. Quelques mois plus tard, en janvier 1793, Louis XVI est exécuté. Cet acte radical plonge le pays dans une crise politique et militaire.

Sous l'impulsion de Robespierre et des Montagnards, la République entre dans une période de répression appelée la Terreur (1793-1794). Toute opposition est pourchassée : des milliers de personnes sont exécutées au nom de la défense de la Révolution, y compris des révolutionnaires eux-mêmes. Cette période, marquée par une violence extrême, illustre les dérives de l'idéal révolutionnaire.

2. Bonaparte : du Consulat à l'Empire

Face à l'instabilité, la population aspire à un pouvoir fort. En 1799, Napoléon Bonaparte s'empare du pouvoir et instaure le Consulat. Tout en limitant certaines libertés, il maintient plusieurs acquis de la Révolution, notamment à travers la promulgation du Code civil en 1804, qui garantit l'égalité devant la loi mais confirme aussi le caractère patriarcal de la société.

La même année, Napoléon se fait couronner empereur, fondant l'Empire. Son autorité se renforce, tandis que la France s'engage dans de vastes guerres contre les monarchies européennes. Après des victoires éclatantes, la campagne de Russie en 1812 marque le début du déclin. En 1814, une coalition européenne renverse Napoléon, qui abdique une première fois. De retour en 1815 pour les « Cent-Jours », il est définitivement vaincu à Waterloo et exilé à Sainte-Hélène.

III – Bilan : naissance d'une France nouvelle mais des limites

La Révolution française a mis fin à la monarchie absolue et à la société d'ordres. Elle a instauré de nouveaux principes : égalité devant la loi, souveraineté nationale, liberté individuelle. Ces acquis constituent les bases de la France moderne et inspirent l'Europe entière.

Cependant, la Révolution présente des limites. Le suffrage demeure censitaire : seuls les hommes les plus riches participent à la vie politique, ce qui favorise surtout la bourgeoisie. Les femmes, malgré leur implication dans les événements (comme Olympe de Gouges ou Madame Roland), restent exclues de la citoyenneté. Enfin, la Révolution a été marquée par une grande violence, tant sous la Terreur de Robespierre que sous l'autoritarisme napoléonien.

Conclusion

La Révolution française a ouvert la voie à une France nouvelle, fondée sur l'égalité civile, la citoyenneté et la souveraineté nationale. Mais elle fut aussi un processus complexe et inachevé, oscillant entre conquêtes démocratiques et dérives autoritaires.